



# Rapport d'activité pour l'année 2013

---

Validé lors de l'assemblée générale du 21 mars 2014

FRAPNA Drôme • 38 Avenue de Verdun • 26000 VALENCE

Tél. : 04.75.81.12.44 • E-mail : [frapna-drome@frapna.org](mailto:frapna-drome@frapna.org) • Site : <http://www.frapna.org/drome/>

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, délégation de France Nature Environnement

*La FRAPNA Drôme est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée.*



# RAPPORT D'ACTIVITE 2013 FRAPNA Drôme

La FRAPNA Drôme a 817 adhérents dont 31 associations. L'association existe depuis mars 1977 et dispose donc d'une expérience associative forte. Elle témoigne aussi de l'évolution des problématiques environnementales et de leur prise en compte par la société depuis 37 ans.

## Trop lentement

La FRAPNA Drôme constate l'émergence d'urgences écologiques qui, considérées dans leur ensemble, conduisent à une vision très pessimiste de notre avenir proche.

L'association observe bien une prise de conscience des enjeux ainsi que le développement d'analyses et de solutions expertes multiples. Mais elle déplore surtout une réflexion théorique qui se décline trop lentement dans la réalité au regard des échéances : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, crise énergétique et épuisement général des ressources...

## Tous responsables

La FRAPNA Drôme constate que les citoyens sont de moins en moins investis dans l'organisation de la collectivité, de moins en moins investis dans les associations dont ils attendent un service immédiat. Le changement de société indispensable face aux urgences écologiques n'est pourtant possible qu'avec une responsabilisation de chacun, dans son quotidien, dans ses exigences de citoyen.

La FRAPNA Drôme évolue en intégrant ce constat.

Bien que ce travail devienne de plus en plus difficile, l'association a réaffirmé dès son assemblée générale de 2007 qu'elle devait agir pour faire partager la connaissance des experts et réassocier le plus grand nombre à la décision et à l'action.

## Tous en recherche

Pour décliner cette orientation, la FRAPNA Drôme a mis en œuvre en 2009 les actions participatives «petits gestes, grand changement» soutenues par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Ces actions introduisaient un changement important : le financement demandé permettait de contribuer aux salaires des animateurs et aux dépenses de la structure pour les mettre au service du projet des adhérents qui réalisaient leur performance.

En 2013, la FRAPNA Drôme a souhaité étendre ce fonctionnement à tout son projet associatif. Elle a confirmé ne plus vouloir développer des services dans des logiques de marché et a revendiqué d'être un moyen pour faciliter la construction collective.

Pour soutenir l'évolution des associations de préservation de la nature et de l'environnement, pour permettre d'alimenter la réflexion, pour continuer la recherche engagée sur l'action « petits gestes grand changement », et pour développer sa cohérence, la FRAPNA Drôme développe son action associative expérimentale.

## Comment ça marche ?

Le mode d'action de l'association est identique pour tous ses projets. Elle vise à animer la démocratie sur les enjeux environnementaux :

- mutualiser l'information, la diffuser, développer les compétences de terrain,
- faciliter la réunion des groupes, animer leur mobilisation, leur fournir une logistique et une organisation,
- élaborer ensemble des positions pour participer au débat public,
- communiquer, former, informer,

## **4 piliers**

Les actions de la FRAPNA Drôme sont rangées dans 4 piliers:

1. *Pour sortir de la boulimie énergétique.*
2. *Pour considérer autrement la nature.*
3. *Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles.*
4. *Pour agir ensemble.*

Chaque action est dotée d'un objectif principal qui doit prendre en compte les autres objectifs de l'association dans un souci de cohérence et de vision globale.

L'organisation du projet de la FRAPNA Drôme à travers ses 4 piliers et ses sous-rubriques permet de décliner désormais toutes les communications de l'association : site Internet, *épines drômoises*, rapport d'activité annuel, compte rendu du conseil d'administration.

# I. Pour sortir de la boulimie énergétique

## 1) Sortir du Nucléaire

### Historique

Au début des années 1960, la France réfléchit à la construction de réacteurs nucléaires... Au début des années 1970, EDF est autorisée à construire six premiers réacteurs nucléaires, deux à Fessenheim puis quatre à Bugey dans l'Ain. Le choc pétrolier de 1973 montre la fragilité énergétique de la France, qui accélère et développe la construction de centrales nucléaires. Le contrat programme de 1974 lancera en particulier la construction des centrales locales de Cruas (07) et du Tricastin (26), deux fois quatre tranches de 900 MWe exploitées par EDF. En 1977, la Drôme a, de plus, « la chance » de bénéficier du projet d'implantation de l'usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte par EURODIF.

La centrale du Tricastin sera mise en service en 1980 et 1981, la centrale de Cruas en 1984 et 1985.

Les catastrophes de Tchernobyl en 1986 puis de Fukushima en 2011 viendront confirmer toutes les craintes exprimées par les anti-nucléaires particulièrement les militants à l'origine de la FRAPNA mobilisés contre Superphénix en 1977.

Dès sa création, la FRAPNA Drôme dénoncera l'engagement nucléaire français, et particulièrement l'impact et les dysfonctionnements de la centrale drômoise.

La FRAPNA Drôme est adhérente du réseau Sortir du Nucléaire, travaille depuis sa création avec la CRIIRAD et grâce à l'investissement de Jean-Pierre Morichaud participe à la commission locale d'information du Tricastin, la CLIGEET ; depuis deux ans, un administrateur de la FRAPNA Drôme a pris le relais.

La centrale du Tricastin a dépassé désormais les 30 années de fonctionnement. Elle est exposée au risque d'inondation et de séisme et est située à proximité de trois aéroports et dans un complexe nucléaire et chimique comprenant six sites Seveso.

Dès 2010, Jean-Pierre Morichaud demandait dans les *épinés* la fermeture immédiate de cette centrale pour laquelle la probabilité d'accident grave n'arrête plus de croître.

En 2013, une présence anormale de Tritium a été détectée dans les eaux souterraines sous le réacteur, sans que l'origine ne puisse être identifiée.

Pour la FRAPNA Drôme, cette fermeture est plus que jamais prioritaire, elle met en cause notre survie...

### Actions 2013

La FRAPNA Drôme aura permis la coordination et la mobilisation de tous les acteurs associatifs contre le nucléaire dans le département. Elle a mis plusieurs fois dans l'année son local à disposition des multiples groupes et collectifs, réseau Sortir du Nucléaire, chaîne humaine, SDN 26/07, collectif StopTricastin... Sa participation à la Commission Locale d'Information auprès des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (CLIGEET) lui permet de disposer d'une partie des éléments permettant le suivi des dysfonctionnements des équipements nucléaires départementaux. Le croisement de dossiers qui ressortent parfois au niveau d'autres commissions préfectorales (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) a permis à plusieurs reprises de poser des questions aux responsables, restées sans réponse et les mettant plusieurs fois en défaut. La FRAPNA a relayé en particulier les alertes et mises en demeure de l'Autorité de Sûreté Nucléaire au sujet des activités drômoises d'EURODIF, COMURHEX, SOCATRI, AREVA, ainsi que FBFC...

La FRAPNA Drôme intègre sa position contre le nucléaire dans son projet global de préservation de l'environnement. L'association permet de rassembler ainsi les forces des naturalistes et des environnementalistes, mettant en cohérence les différents angles de la protection du vivant, permettant à tous de profiter de la reconnaissance et de l'influence de l'association.

- Dans les *épinés* de printemps, la FRAPNA diffuse l'interpellation de SDN 26/07 sur les périmètres des plans d'intervention prévus en cas d'accident nucléaire.
- Le 19 juin, les militants de la FRAPNA ont répondu à l'appel du Réseau Sortir du Nucléaire pour bloquer des camions de transport de combustible nucléaire au Tricastin.

- Le 26 juin, la FRAPNA Drôme, le réseau Sortir du Nucléaire, SDN 26-07 et la CRIIRAD ont convié les journalistes dans notre local valentinois à une conférence de presse pour dénoncer l'impact du circuit mondial du nucléaire et particulièrement des mines d'uranium en Australie.
- La FRAPNA a relayé l'action des militants de Greenpeace France qui ont pénétré au plus près des réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin.
- Le 7 novembre, le représentant FRAPNA à la CLIGEET participe à l'exercice national de crise nucléaire autour du site du Tricastin et témoigne dans les *épines*.
- Le 26 novembre 2013, France Nature Environnement, dont la FRAPNA est l'antenne locale, a fait condamner la société SOCATRI devant la cour de cassation pour sa responsabilité dans la pollution des eaux à la suite d'une importante fuite d'uranium en 2008.

## Epines



ED 172 PLAN  
INTERVENTION



ED 174 ETE  
RADIOACTIF.pdf

## Site

[www.frapna-drome.org/index.php/energies/nucleaire](http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/nucleaire)

## Perspectives

La FRAPNA Drôme souhaite intensifier son action pour l'arrêt immédiat de la centrale du Tricastin.

L'association fait deux constats :

- La lutte anti-nucléaire a été portée longtemps par des mouvements trop marginaux dans leur image et leurs effectifs, pour que l'ensemble de la société s'en saisisse.
- La question du nucléaire n'a pas été intégrée aux consultations des gouvernements français pour prendre en compte les enjeux écologiques.

La FRAPNA Drôme agit avec ses partenaires et ses associations adhérentes (SDN 26 07) pour que toute action de protection de la nature, pour que tous les défenseurs de l'environnement intègrent la sortie prioritaire du nucléaire.

## 2) Stopper les recherches de gaz de schiste

### Historique

Depuis février 2011, la FRAPNA Drôme participe avec les collectifs de la Drôme opposés aux recherches et à l'exploitation du gaz de schiste à toutes les actions permettant d'exprimer cette opposition.

En 2013, elle a continué à être présente aux coordinations nationales de ces collectifs : 27-28 avril à Châteauneuf sur Isère, 20-21 juillet à St Christol-lez- Alès, 7-8 septembre à Lille.

### Actions 2013

Le 19 octobre la FRAPNA a été coorganisatrice de la manifestation de Montélimar dans le cadre du Global Frackdown 2.

La FRAPNA a participé à l'action de sensibilisation des membres du Conseil Constitutionnel en proposant sur son site Internet un courrier type aux citoyens, dans le cadre de l'examen par le conseil de la question prioritaire de constitutionnalité déposée par un pétrolier.

La décision du Conseil Constitutionnel a ainsi conforté l'interdiction de la fracturation hydraulique.

## Epines



ED 174 RECHERCHE  
GDS DANGER.pdf



ED 175  
MOBILISATION GDS.pr

### Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/gaz-de-schiste>

### Perspectives

Le Gaz de Schiste est une aventure qui n'est pas terminée et qui impose de rester mobilisé.

## 3) Refuser les mégacentrales biomasse

### Historique

À Pierrelatte, pour remplacer la production d'eau chaude générée par l'usine d'enrichissement d'uranium, une centrale à cogénération biomasse a été mise en place : la consommation annuelle prévue de cet équipement est de 150 000 t de bois !

L'utilisation de la biomasse pour alimenter les chaufferies et produire de l'électricité par cogénération bénéficie de mesures incitatives importantes qui créent une opportunité financière. En Drôme, une autre grosse centrale en projet sur Laveyron consommera 200 000 t de bois par an... D'autres projets plus gros encore sont prévus sur le quart sud-est de la France dont la centrale de Gardanne. Les consommations de bois cumulées de ces centrales ne tiennent aucun compte des potentialités de nos forêts.

### Actions 2013

La FRAPNA bien qu'isolée sur ce dossier, a continué à communiquer sur les problèmes posés par la centrale de Pierrelatte et les centrales en projet. Elle a alerté les élus et responsables sur la disparition annoncée de la forêt drômoise, a répondu à différentes interviews radio et journaux, a alimenté son site Internet avec les dernières données, et rédigé à deux reprises des articles dans les *épines*.

Elle a pris contact avec différents collectifs et associations des départements voisins.

Elle s'emploie à étudier les nouveaux projets de centrales qui prélèveront du bois dans la Drôme : Eymin Leydier, Gardanne...

Pendant toute l'année la FRAPNA a recueilli des informations pour établir dès 2014 le bilan de la première année de fonctionnement de la centrale de cogénération biomasse de Pierrelatte.

## Epines



ED 171 CHOIX  
NON-DURABLE.pdf



ED 175 PROJETS  
CENTRALE SE.pdf

### Site

[www.frapna-drome.org/index.php/energies/megacentrales-biomasse](http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/megacentrales-biomasse)

### Perspectives

En 2014, les coupes rases se multiplient et interpellent les citoyens qui commencent à réagir. L'association essaye de recenser les coupes rases et les fera connaître. Elle dénonce la réglementation laxiste et demande son évolution pour une protection des milieux : site Natura 2000, ripisylves... Le marché du bois s'affole sous la pression des acheteurs pour pouvoir alimenter les différents projets concurrents à partir d'une ressource insuffisante.

## 4) Trouver des solutions : NégaWatt, centrales citoyennes...

### Historique

La FRAPNA Drôme s'est engagé depuis son origine à dénoncer l'impact des différents modes de production centralisée de l'énergie, particulièrement du nucléaire. La plus vertueuse des énergies est celle que l'on ne consomme pas. Avec ses opérations « petits gestes grand changement », l'association appelle à trouver des alternatives collectives et individuelles pour sortir de la boulimie et produire l'énergie localement. Le fournisseur en électricité des locaux de la FRAPNA est depuis plusieurs années Enercoop.

### Actions 2013

**Formation Dr Watt** : une première session organisée à Valence fin 2013 a réuni une quinzaine de personnes soucieuses de mieux comprendre leurs consommations électriques à domicile et de trouver des solutions pour les réduire. La formation comprend 2 séances animées par une personne d'Enercoop, l'accès à un espace personnalisé sur le site de Dr Watt où il est possible de saisir toutes ses consommations et d'avoir un bilan et des propositions de solutions, le prêt de matériel de mesure des consommations et multiprises spécifiques...

**Centrale villageoise** : l'objectif est à la fois d'informer et sensibiliser les habitants d'un territoire sur les enjeux énergétiques et la nécessité de réduire les consommations d'énergie, et de monter une société locale pour développer des projets communs sur les énergies renouvelables où les habitants pourront s'impliquer. Plusieurs centrales sont en cours de montage en 2013 sur la Drôme. La FRAPNA a diffusé l'initiative de centrale villageoise de Beaufort-sur-Gervanne. Des projets à suivre...

**Covoiturage** : la FRAPNA a mis en place un comptage autosoliste à Romans et a contribué à diffuser le dispositif Voiture à Plusieurs mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Romans.

### Epines



ED 172 CHANGEMENT  
CLIMATIQUE.pdf



ED 173 VELO ET  
TC.pdf



ED 174  
ENERCOOP.pdf



ED 175 HLM BOIS  
LOCAL.pdf

### Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/energies/solutions>

### Perspectives

Centrales villageoises, économies d'énergie, limitation de l'impact des déplacements... La FRAPNA continuera à agir et à soutenir toutes les initiatives.

## II. Pour considérer autrement la nature

### 1) Abolir la chasse de divertissement

#### Historique

Depuis son origine, la FRAPNA Drôme a un positionnement réservé sur la chasse. L'association constate une gestion de fait de la faune sauvage par les chasseurs au détriment de l'intérêt général, avec une absence de prise en compte de :

- la sécurité des promeneurs,
- la biodiversité en particulier la protection des chamois et des espèces étiquetées « nuisibles », la survie du Tétrás-Lyre.

Il s'agit d'un problème de démocratie en appui sur une législation archaïque qui permet aux chasseurs de s'approprier la nature à leur seul usage.

La Commission départementale Chasse et Faune Sauvage, CDCFS, en est la caricature.

En 2012, l'association a publié et diffusé le manifeste contre la chasse de divertissement.

## Actions 2013

**Manifeste FRAPNA Drôme pour l'abolition de la chasse de divertissement :** Ce document est très demandé au niveau national (des centaines d'exemplaires ont été diffusés à la demande de dizaines d'associations sans compter les téléchargements sur le site de la FRAPNA Drôme). La FRAPNA Région et la LPO Région ont engagé des discussions pour faire adopter une version qui ne soit pas connotée Drôme (ce qui était un peu le cas du Manifeste édité par la FRAPNA Drôme).

**Tétras lyre :** la FRAPNA s'est associée à la LPO pour ester en justice contre l'arrêté préfectoral autorisant la chasse de ce gallinacée bientôt disparu de notre département. Elle a diffusé un autocollant « sauvons le tétras-lyre ».

**Campagne pour la protection du chamois :** une histoire en trois épisodes a été diffusé dans les épines drômoises racontant la triste histoire du chamois drômois.

**Action contre les braconniers :** la FRAPNA continue à ester en justice contre les braconniers détruisant la faune sauvage.

**Chasseurs dans les écoles :** l'association a adhéré au collectif « non à la chasse dans les écoles », refusant que les établissements scolaires fassent la promotion d'une pratique détruisant la nature.

**Action contre les battues :** sous le prétexte de limiter les dégâts dus au sanglier, des autorisations de battues sont données hors des périodes d'ouverture de la chasse. Si la FRAPNA n'est pas opposée à la régulation du sanglier, elle s'interroge sur l'opportunité des battues. Elles nuisent à l'ensemble du milieu et à toute la faune sauvage, particulièrement au printemps durant les périodes de reproduction. La FRAPNA a demandé la communication du nombre de battues autorisées sur notre département... Sans réponse.

**Participation à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, CDCFS :** Malgré une composition réglementaire défectueuse de cette commission sous domination des chasseurs, la FRAPNA a participé à toutes les réunions. Les chasseurs ont déployé toute leur hostilité au dialogue, et ont prouvé leur incapacité récurrente à prendre en compte l'environnement et l'intérêt général. Le conseil d'administration a demandé au Préfet de veiller au respect du représentant de la FRAPNA attaqué directement dans sa personne.

## Epines



ED 172 CHAMOIS  
DROMOIS 1.pdf



ED 173 CHAMOIS  
DROMOIS 2.pdf



ED 174 CHASSE  
ECOLES.pdf

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/chasse/abolir-la-chasse-de-divertissement>

## Perspectives

Poursuite de l'action pour l'abolition de la chasse de divertissement.

## 2) Favoriser la biodiversité

### Historique

Depuis sa création il y a plus de 35 ans, la raison d'être de la FRAPNA Drôme a toujours été centrée sur la préservation de la Nature, c'est-à-dire par la défense des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent. La FRAPNA défend une cohabitation plus harmonieuse entre les hommes et la biodiversité qui nous rend, on le sait mieux aujourd'hui, d'incalculables services, et conditionne à bien des égards notre survie et notre bonheur. Malheureusement, au nom d'un « progrès » parfois contestable, la société des hommes, toujours plus nombreux, plus gourmands en espace, en ressources, en énergie, pèse toujours plus lourdement sur les écosystèmes. Même si un des espèces emblématiques ont pu faire leur retour sur la scène drômoise comme les vautours, le loup... beaucoup d'autres moins spectaculaires ont vu leur population diminuer drastiquement au cours des dernières décennies. Le réchauffement climatique, l'étalement urbain, notre frénésie de déplacement, la mise en place de centrales biomasses démesurées, les pollutions de toutes nature ou nos choix énergétiques par exemple risquent bien d'allonger la liste.

Le maintien d'une nature riche et diversifiée, accessible à tous, intégrée au cœur des activités humaines mais aussi de milieux naturels sauvages et d'une naturalité intègre est toujours une préoccupation majeure des adhérents de la FRAPNA. Même si cet objectif impose aujourd'hui de se mobiliser aussi sur un terrain plus large plus global, un certain nombre d'actions s'y réfèrent directement.

### Actions 2013

**Groupe de travail « ongulés sauvages » du massif de Saou :** Le Conseil général anime depuis 5 ans un groupe de travail chargé d'étudier l'évolution des populations de chamois et chevreuils sur le massif de Saou. Participant : ONF, ONCFS, Fédération des chasseurs, ACCA Saou, DDT... et bien sûr LPO Drôme et FRAPNA Drôme. Chaque année : 3 à 4 réunions et 6 demi-journées de travail sur le terrain (comptages). La FRAPNA Drôme est présente à toutes ces séances. En 2013, les chasseurs menacent de quitter le groupe de travail au prétexte « qu'ils sont les seuls responsables de la gestion du « gibier » (sic) ». Au sein des chasseurs, tous ne sont pas d'accord... La FRAPNA a annoncé qu'elle voulait continuer à travailler.

**Enquête « pollinisateurs » du Conseil Général :** La FRAPNA a participé à l'enquête du Conseil Général sur les pollinisateurs faisant valoir la diversité des espèces pollinisatrices et leurs besoins variés notamment la réduction incontournable des pesticides, la préservation des milieux annexes comme les haies, les prairies, les boisements et la nécessité d'une sensibilisation du monde agricole et des consommateurs notamment.

**Sport Nature :** La FRAPNA a suivi les travaux de la CDESI (Commission Départementale des Espaces et des Sites) et s'est alarmée des propositions d'ouverture toujours plus conséquente de l'Espace Nordique aux attelages de chiens de traîneau qui, malgré une image romantique et positive, risquent de favoriser une pénétration des milieux naturels plus impactante sur la faune sauvage dans des secteurs jusque-là préservés.

**Urbanisme et biodiversité :** Alertée sur un projet immobilier menaçant une zone humide en plein Valence, la FRAPNA a déposé un recours gracieux dénonçant dans un premier temps cette destruction. Après étude plus approfondie, il s'est avéré que la mare, très artificielle, ne méritait peut-être pas autant de considération et que la densification urbaine (en lieu et place de l'étalement urbain) défendue par l'Association pouvait autoriser ce sacrifice. Des recommandations sur la protection et la renaturation des rives du canal, voire la création d'une mare plus « naturelle » sur la parcelle ainsi que la préservation de quelques arbres dignes d'intérêt ont été proposées.

**Participation au colloque prédation :** La FRAPNA Drôme a participé au colloque sur la prédation organisé par l'URF au printemps.

**Action écrevisses :** Dans la logique des courriers adressés au préfet chaque année, un article dénonçant cette pêche anachronique pour une espèce autochtone (Ecrevisses à pieds blancs) largement menacée par la pollution et les espèces invasives a été diffusé. D'autres actions seraient aujourd'hui nécessaires pour faire aboutir une interdiction de manière définitive.

**Seuil des Pues :** en été 2013, la rivière Drôme a été encore asséchée durant plusieurs jours au niveau du seuil des Pues. L'ONEMA a dressé un procès verbal pour non respect du débit réservé sur la rivière Drôme. La FRAPNA a dénoncé les pompages excessifs et destructeurs pour la vie dans nos rivières.

**Les lasers de St Péray :** Afin d'attirer la clientèle, deux « boîtes de nuit » de St Péray, le Seven Club et le Mums ont utilisé sans autorisation des projecteurs émetteurs d'un rayon analogue à celui des lasers. Ces établissements sont situés à moins de 5 km du site Natura 2000, massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Châteaubourg (zone spéciale de conservation). Un arrêté préfectoral du 20 décembre 2010 du préfet de l'Ardèche soumet ces installations à la délivrance d'une autorisation préalable de publicité accompagnée d'une évaluation environnementale. La FRAPNA Drôme alertée par des habitants de St Péray a commencé à intervenir auprès de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche et auprès de la FRAPNA Ardèche pour connaître la situation juridique de ces projecteurs. La FRAPNA Drôme a pu enfin avoir des réponses claires de la part de l'Administration grâce à l'aide de l'Association de Défense des habitants du Pays de Crussol. Le sous-préfet de Tournon a reçu ces associations le 20 novembre. Après étude des derniers documents mis à la disposition de la FRAPNA Drôme, le Maire de St Péray a autorisé ces projecteurs le 13 janvier 2013, mais en réponse à un dossier déposé le 27 novembre 2013 ! Il y a donc un problème de forme... Sur le fond, l'Aviation civile a estimé que ces enseignes ne sont pas des lasers. Mais lasers ou pas, ce sont des sources de lumière qui perturbent la faune et laissent à penser que l'on peut continuer à gaspiller l'électricité.

**Pollution lumineuse** : La FRAPNA a participé à la manifestation « le jour de la nuit » sur les communes de Glun et d'Ancône, a présenté les impacts de la pollution lumineuse et a mis en place des animations autour de cette problématique (sorties nocturnes, lecture de paysage nocturne péri-urbain...)

**Actions vautour** : Suite aux différentes attaques et contre-vérités accumulées contre l'un des fleurons de notre faune drômoise que sont les vautours, la FRAPNA Drôme s'est mobilisée pour dénoncer ces suspicions injustifiées et mensongères. A travers le numéro 174 des *épines drômoises*, elle a souhaité encore une fois, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et son expertise de terrain faire preuve de pédagogie en informant et en donnant des arguments aux adhérents ou aux lecteurs pour défendre la cause de ces rapaces aujourd'hui appréciés de tous et reconnus comme partie intégrante de notre patrimoine naturel drômois.

**Action loup** : Avec le même objectif, la FRAPNA Drôme a souhaité « en finir avec les contre-vérités » et l'acharnement médiatique qui pèsent sur cette espèce, revenue naturellement, rappelons-le, dans notre département. Consciente des difficultés rencontrées par les éleveurs, et que le loup peut aggraver, la FRAPNA défend cependant une coexistence entre l'élevage et le prédateur et la recherche de solutions pacifiques pour aider les éleveurs sans détruire le loup. Le numéro 175 des *épines drômoises* contribue à rééquilibrer le débat autour de cette espèce qui a toute sa place dans nos montagnes.

**Elaboration SRCE** : L'année 2013 a servi de phase d'élaboration du SRCE. Des réunions de travail ont été proposées par les services de l'environnement pour prendre l'avis des différents acteurs. La FRAPNA Drôme a défendu la mise en place d'un important réseau de corridors écologiques à travers tout le département et avec les départements limitrophes. La protection des espèces ou même de certains espaces impose une trame verte et bleue permettant le déplacement de ces espèces. La mise en place effective de cette trame et sa déclinaison plus locale sera un enjeu majeur pour la biodiversité.

**Gestion de milieux naturels** : Un chantier de nettoyage et d'aménagement de la Mare des Goules, propriété de l'association à Tournon a été mené à l'automne par 6 membres du groupe local Tain Tournon. (Mise en place d'une barrière naturelle avec les cannes de Provence envahissantes et ouverture de la zone d'eau libre.)

## Epines



ED 171 COHERENCE  
ECOLOGIQUE.pdf



ED 173 FLORE ET  
CHGT CLIMAT.pdf



ED 174  
VAUTOURS.pdf

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/favoriser-la-biodiversite>

## Perspectives

La FRAPNA Drôme continuera à lutter pour défendre la cohérence écologique afin de limiter l'effondrement de la biodiversité. Seule la mobilisation des adhérents et sympathisants permettra de garder un espoir face à un modèle économique destructeur.

### 3) Mutualiser nos connaissances : mardis naturalistes, inventaires...

## Historique

Depuis sa création, la FRAPNA Drôme a essayé de valoriser les compétences des adhérents naturalistes et de faire partager au plus grand nombre connaissances et enjeux de la protection de la biodiversité. L'information et l'éducation d'un public est la priorité de l'Association qui affirme sa volonté de mutualiser les connaissances, de former les adhérents, de sensibiliser les élus...

## Actions 2013

**Journée Tête en l'air** : Elle a bien eu lieu à La Voulte au mois de mars et mobilisé quelques militants mais les conditions météo catastrophiques n'ont pas permis le succès escompté.

**Synthèse des 24h naturalistes de Saint-Uze** : Suite aux 24h naturalistes menées sur la commune de Saint-Uze, dans la Drôme des Collines, en 2012, un long travail de synthèse, réalisé par des bénévoles, a été produit en 2013. Rassemblant toutes les données récoltées et faisant part d'un certain nombre de

recommandations à l'intention de la commune. La synthèse incite à valoriser et protéger le patrimoine naturel et la biodiversité des communes.

**24h Naturalistes de Romans :** Malgré l'arrêt des subventions attribuées à cette manifestation, la FRAPNA Drôme a souhaité la maintenir, convaincue qu'elle permet non seulement d'approfondir les connaissances sur la faune et la flore d'un petit territoire drômois mais aussi de sensibiliser les communes et les citoyens de manière positive en faveur de la biodiversité et de notre patrimoine naturel. En 2013, une grande commune a souhaité accueillir cette manifestation : la ville de Romans, qui mène une politique assez volontariste sur cette thématique et qui a accueilli généreusement les bénévoles. Ces 24h ont dévoilé, comme à chaque fois, quelques trésors de biodiversité malgré une météo exécrable. Une bonne vingtaine de passionnés ont arpenté différents secteurs de la commune depuis les bords de l'Isère jusqu'aux coteaux secs et sableux des Balmes, sans oublier les plaines agricoles environnantes toujours susceptibles d'accueillir une faune et une flore spécifique et souvent très menacée. Une restitution publique a permis de partager les découvertes avec les citoyens et les élus intéressés.

**Journée chamois :** Comme chaque année, une journée d'animation autour du chamois, cible d'une chasse de divertissement éhontée s'est déroulée le 20 octobre à Sainte Eulalie. Elle est l'occasion de sensibiliser le grand public à cette espèce emblématique de la Drôme et de situer sa protection dans un contexte plus global de protection de la biodiversité.

**Mardis Naturalistes :** quelques séances ont pu être assurées par un ou deux bénévoles (oiseaux migrateurs, champignons, analyse de données...) mais la régularité n'est pas au rendez-vous. Ces animations-formations dispensées pourtant gratuitement ont relativement peu mobilisé malgré une satisfaction évidente des participants. Une formule reste à trouver pour renforcer cette mutualisation des connaissances. L'intégration de ces formations dans le cadre de l'Université populaire du Tournonais (sortie chants d'oiseaux, biodiversité au jardin) a rassemblé un nombre beaucoup plus important de participants.

## Epines



ED 172 TETE EN L'AIR  
ET 24H.pdf

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/nature/mutualiser-nos-connaissances>

## Perspectives

Les 24h Naturalistes seront organisées en 2014 à Montréal les Sources dans les Baronnie. L'opération Tête en l'air aura lieu en mars. Toutes les animations 2013 seront reconduites à condition que l'appui des adhérents se développe.

# III. Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles

## 1) Comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire

### Historique

Peu de citoyens ont conscience des enjeux des schémas d'aménagement du territoire et des documents d'urbanisme.

L'analyse des demandes de renseignement et des alertes émanant d'habitants de nombreuses communes auprès de la FRAPNA Drôme montre une absence d'information et souvent un désarroi face à des projets d'aménagement. La plupart du temps ces demandes arrivent tardivement, quand les projets sont proches de la phase de réalisation.

Les citoyens s'intéressent aux projets qui les concernent directement. Nous devons leur expliquer que ces projets s'inscrivent souvent dans une démarche globale (élaboration d'un SCot ou d'un PLU) et qu'ils doivent s'informer et réagir très en amont.

« Quelle place laisserons-nous à la nature et aux terres agricoles face aux besoins de l'habitat, des industries des commerces et des transports ?

Comment dans les années à venir allons-nous « Respirer, boire, manger, habiter, circuler » ?

Ces choix doivent être l'affaire de tous car ils déterminent l'avenir de notre environnement.

Pour cela, il faut sensibiliser, informer, former les citoyens pour qu'ils s'en emparent.

### Actions 2013

Un livret, supplément à la revue *Epines drômoises* intitulé : « Respirer ? Boire ? Manger ? Habiter ? Circuler ? Réfléchissons à notre territoire de demain » a été tiré à 1 000 exemplaires. Ces cinq items ont été choisis car ils synthétisent d'une manière simple et percutante les défis qui se posent aux aménageurs. Par une présentation des enjeux l'outil incite les lecteurs à se poser des questions et à analyser le projet d'aménagement qui les préoccupe. Ce supplément est remis aux participants aux sessions de formation organisée par notre association et aux citoyens qui cherchent des informations. Il a été diffusé auprès des autres sections départementales de la FRAPNA et auprès des membres du réseau régional « Territoires ». Cinq posters de 1m x 0,73m intitulés : « Respirer, Boire, Manger, Habiter, Circuler » permettent lors d'animation ou de conférences d'interpeller les participants sur les enjeux de l'aménagement du territoire. Une plaquette a donc été réalisée, ainsi que 5 posters. Lors de la projection du film « Un sol pour soi », ils servent de matériel pour engager le débat.

Ils ont été utilisés lors de deux réunions-débat le 20 janvier à Livron dans le cadre des manifestations organisées par « L'Ecologie au quotidien » et le 12 avril à la MPT de Chony à Bourg les Valence.

### Epines



ED 175 TERRITOIRE  
POUR TOUS

### Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/preserver-eau-terres/amenagement-du-territoire>

### Perspectives

Utiliser cet outil et intégrer ces 5 objectifs dans les contributions de la FRAPNA aux différentes enquêtes publiques sur les projets d'urbanisme et d'aménagement.

## 2) Préserver les terres agricoles et naturelles

### Historique

En mai 1984, dans le numéro 1 des *épines drômoises*, Roger Mathieu alertait déjà contre la disparition des terres agricoles et naturelles. 30 ans plus tard, le problème s'est encore accru. La position votée en assemblée générale en 2012 est défendue par la FRAPNA dans les projets de révision des PLU : plus 1 m<sup>2</sup> de terre agricole constructible.

### Actions 2013

**Le SCoT de Rovaltain :** La FRAPNA a participé aux ateliers et réunions de concertation sur l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et du document d'orientation et d'objectifs (DOO). Un préavis sur le DOO a été établi et transmis au président du syndicat d'étude.

**Les PLU :** Un courrier d'observations de la FRAPNA a été remis ou envoyé aux commissaires chargés des enquêtes publiques sur les projets de PLU de Romans, de Moras en Valloire, St Donat sur Herbasse, Valence, Chatuzange le Goubet, Etoile sur Rhône. La FRAPNA vérifie comment les communes prennent en compte ses observations et selon le cas peut décider d'insister auprès des élus et de déférer le PLU devant le tribunal administratif.

**Le PLU de Valence :** Depuis 2010, la FRAPNA au sein du Collectif Ville-Campagne s'est mobilisée pour la protection des terres agricoles, en particulier en s'opposant au projet de réalisation d'Oxylane-Décathlon (35 ha) et d'urbanisation du domaine de Maninet propriété de Tézier-Limagrain (37,8ha). Une pétition a

recueilli plus de 4000 signatures a été remises au maire. Une première victoire a été l'abandon du projet d'Oxylane-Décathlon dès l'arrêt du PLU. La participation de nombreux citoyens à l'enquête publique a permis le reclassement en zone agricole de 26 ha du domaine de Maninet. Ce PLU va cependant faire disparaître près d'une centaine d'hectares de terres agricoles, mais grâce à l'action citoyenne l'essentiel a été préservé. L'action commune avec l'association « les Canaux de Valence » a permis d'obtenir de la municipalité la protection de zones humides et d'espaces boisés. Les élus ont également engagé la procédure de classement en Espace naturel sensible des canaux, zones humides et parcs qui font partie du patrimoine naturel de la ville.

**Enquête publique centrale à bitume de Châteauneuf-sur-Isère :** Participation de la FRAPNA à l'enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation d'enrobage de bitume à chaud de matériaux routiers sollicitée par la SAS Granulats Vicat à Châteauneuf-sur-Isère.

**Carrières :** la FRAPNA est intervenue lors de deux enquêtes publiques concernant l'extension de la carrière de Châteauneuf-Sur-Isère, et d'Oriol-en-Royans.

#### **Dossiers juridiques :**

**Carte communale d'Aix en Diois :** le tribunal administratif a annulé partiellement cette carte communale le 10 octobre 2013, donnant ainsi raison à la FRAPNA qui contestait la création d'une zone constructible. La commune a fait appel de cette décision.

**PLU Puygiron :** Le recours en annulation engagé par la FRAPNA contestant la création d'une zone de carrière dans le périmètre de protection rapproché du captage de la Vesque est en cours.

**PLU Beaumont les Valence :** La FRAPNA a apporté un appui technique à des habitants de cette commune qui s'opposent à la suppression d'un corridor écologique et d'un espace boisé pour rendre constructibles les parcelles concernées.

### **Documents**

Tous les courriers remis aux commissaires enquêteurs dans le cadre des différentes enquêtes publiques sont consultables sur le site internet de la FRAPNA Drôme.

### **Epines**



ED 175 AIX EN  
DIOIS.pdf

### **Site**

<http://www.frapna-drome.org/index.php/preserver-eau-terres/terres>

### **Perspectives**

La FRAPNA Drôme utilisera les derniers textes législatifs (ALUR) pour poursuivre sa lutte contre l'artificialisation des sols. Elle ciblera en particulier le développement abusif des parkings des zones commerciales, qui ont au moins quatre impacts négatifs : gaspillage de terres agricoles, imperméabilisation des sols, aspirateurs à voiture, promotion d'un mode de consommation inadapté.

## **3) Disposer d'une eau de bonne qualité**

### **Historique**

Depuis son origine la préservation de la ressource en eau sur différents aspects, milieu, aspect qualitatif, quantitatif est un dossier prioritaire de l'association.

Actions dans différents domaines pour:

- préserver les zones humides,
- valoriser les ripisylves,
- améliorer l'état des rivières,
- lutter contre les dépôts de déchets illégaux,
- protéger les captages,

- lutter contre la pollution contre les pesticides
- participer aux commissions consultatives.

### Actions 2013

**Dépôt sauvages :** Cette année, l'association a contribué au constat et au nettoyage de plusieurs dépôts sauvages en Drôme. En appui sur le réseau des adhérents et des lecteurs des *épines*, un appel à été fait pour signaler ces dépôts : pour chacun d'eux, les municipalités ont été saisies, une photo a été publiée sur le site ou dans la revue. Par exemple : décharge à St Rambert d'Albon sur les bords du Rhône et dépôt sauvage à Sauzet. Huit autres dépôts sauvages ont été signalés dans le cadre de l'opération sentinelles de l'environnement et sont en cours de résolution. La réglementation sur les dépôts illégaux a été aussi portée à la connaissance du public sur le site, lors de rencontres et au cours de contacts téléphoniques.

**Captages :** Pour poursuivre son action de protection des captages, la FRAPNA Drôme a diffusé les obligations légales des collectivités sur son site Internet. Dans le cadre des révisions de PLU, la FRAPNA pose systématiquement la question de l'impact des projets de développement communal sur les ressources en eau. L'association est en procédure juridique avec la commune de Puygiron pour exiger le respect des périmètres de protection. L'arrêté préfectoral du 8 décembre 2009 institue les périmètres de protection du captage de la Vesque située sur la commune de Montboucher sur Jabron, en limite avec la commune de Puygiron : deux exploitants de carrière ont tenté un recours en annulation qui a été rejeté heureusement par le tribunal administratif. La FRAPNA et Puygiron Nature Environnement sont satisfaits de cette décision qui confirme que la protection de l'eau est primordiale et ne peut être remise en cause au nom d'intérêts privés.

**Ressources en eau du Nord de la Drôme :** La FRAPNA a participé avec l'association « Chambaran sans Center Parcs » à une réunion d'information et de sensibilisation de la population sur les impacts dévastateurs du projet de Center Parcs des Chambaran sur l'environnement le vendredi 11 octobre 2013 à 20h30 à Romans. La FRAPNA a organisé l'envoi d'un message à tous les parlementaires drômois leur demandant d'intervenir dans le cadre de la discussion sur la loi de finances 2014 pour supprimer une niche fiscale dont bénéficie, entre autre, Pierre et Vacances et qui contribue à la destruction de l'environnement. La FRAPNA Drôme participe à la CLE du SAGE Molasse Miocène. L'élaboration de ce SAGE devrait annuler le projet de Center Parcs, à condition que le travail ne soit pas bloqué par stratégie...

**Pesticides :** Pour continuer à sensibiliser la population à la préservation de l'eau et aux questions de santé publique, la FRAPNA a proposé et distribué ses différents documents sur les pesticides lors de toutes les manifestations grand public (livrets et pancartes jardins sans pesticides) particulièrement lors de la semaine sans pesticides.

Différents articles ont été publiés dans les *épines* sur les thématiques de l'eau : par exemple, dénonciation de Réseau ferré de France qui utilise des pesticides, diffusion de l'alerte de l'agence de l'eau au sujet de l'eau et dérèglement climatique et mise en perspective avec le projet du CenterParcs des Chambaran qui met en péril la ressource en eau potable.

(Voir dans les fichiers ci-dessous.)

**Rivières :** Pour contribuer à l'amélioration de l'état des rivières l'information et la sensibilisation du public est importante. Dans cet objectif plusieurs articles ont été publiés dans les *épines*.

Le n°172 du Printemps 2013 a présenté un dossier spécial sur l'eau avec notamment des articles sur l'aspect qualitatif de la ressource en eau. Publication des communes de la Drôme qui sont classées dans les zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole ainsi que la liste des communes qui distribuent des eaux de mauvaises qualité d'un point de vue bactériologique.

La FRAPNA Drôme dispose d'un réseau d'adhérents déjà impliqués dans les contrats de rivière et en cherche d'autres pour participer aux réunions sur l'ensemble du territoire drômois. Dans cet objectif elle a publié des articles sur la rivière Barberolle et le lac des Couleurs pour présenter l'objectif du contrat de rivière et des contraintes réglementaires de réhabilitation.

Contrats de rivières : Bièvre-Liers -Valloire, Drôme, Galaure, Lez, Joyeuse, Chalon - Savasse, Roubion - Jabron, Eygues, Véore -Barberolle.

Pour la rivière Drôme La FRAPNA Drôme participe à la Commission locale de l'Eau (CLE) et siège au bureau. Cette commission qui regroupe élus, usagers et administration est chargée de « gérer » la Rivière Drôme et ses affluents. Il y a plus de 10 réunions annuelles. C'est un travail très technique, intéressant et

positif. L'année 2013 a permis de boucler le second SAGE de la rivière Drôme (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Tous les détails sur <http://www.riviere-drome.com/le-sage1.php>  
Actuellement la FRAPNA Drôme participe, grâce à ses adhérents, à 14 commissions consultatives autour de l'eau. Exemple : canaux de Valence, comité consultatif de la réserve des Ramières, marais des Bouligons, commission gestion qualitative et quantitative de l'eau. En 2013 la FRAPNA aura participé à plus de 50 réunions.

## Epines



ED 171 ELEVAGES INDUSTRIELS.pdf



ED 172 GESTION DE L'EAU.pdf



ED 174 EAU DE LA DROME.pdf



ED 175 NICHE FISCALE CENTERPARC

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/preserver-eau-terres/eau>

## Perspectives

La FRAPNA Drôme poursuivra ses actions pour que les hommes et leur écosystème puissent disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante. L'association sera en particulier très vigilante à vérifier la disponibilité des ressources en eau face aux différents projets d'aménagement prévus par les communes et dans un contexte de dérèglement climatique annoncé.

## IV. Pour agir ensemble

### 1) Fabriquer et lire les *épines*, les mails, le site internet, et autres communications...

#### Historique

Les *épines drômoises*, c'est la revue trimestrielle de la FRAPNA Drôme. Elle est née en 1984. Tout juste 30 ans! C'est la partie émergente de l'association. Elle lui permet de faire connaître ses dossiers et ses craintes au public pour le mobiliser sur les objectifs de l'association. La revue est un travail collectif comme toutes les actions de l'association : 70 personnes participent en moyenne à chaque numéro (les contributeurs avec leurs articles, leurs photos, les relecteurs, les distributeurs qui alimentent les quelques 140 points de vente, tous les membres du conseil d'administration qui amènent pour chaque numéro leurs propositions...).

- La revue permet aux associations fédérées, aux commissions thématiques, aux experts, de s'exprimer.
- Elle permet de déclencher des actions, de communiquer sur ces actions, de permettre la participation de tous.
- Elle est un des lieux de partage des connaissances entre militants.

**Evolution de la revue :** Les *épines* évoluent au fil des décennies. Depuis la catastrophe de Fukushima, la couverture s'est transformée.

- Sobre et chic : un bel écran pour une revue que l'on nous envie
  - Cerclée de noir : par respect des souffrances endurées par les populations, la faune et la flore irradiées.
- En 2011, les *épines* ont accueilli le dessinateur Pierre Ballouhey en lui confiant une pleine page dès le numéro 165. Pierre a illustré la couverture de ce même numéro pour annoncer les désastres de l'agriculture productiviste. La revue a pris de belles couleurs au début de l'été 2012 avec le numéro 169 et les a gardées depuis. Fin 2012, les *épines* ponctuent désormais chaque saison avec 4 numéros par an (tirage entre 2500 et 2700 exemplaires). Les invendus des années précédentes sont toujours diffusés gratuitement pour faire connaître le journal. La communication papier est complétée depuis plusieurs années par le site Internet. La FRAPNA utilise aussi les mails pour dialoguer avec ses adhérents, elle envoie régulièrement des communiqués de presse aux différents médias locaux, et participe à plusieurs émissions de radio chaque année.

## Actions 2013

Les supports de communication de la FRAPNA sont participatifs, permettent la mutualisation des compétences, créent du lien entre les adhérents. Ce n'est pas une information descendante à sens unique, c'est une animation conviviale de réseau. Cette orientation s'est encore accentuée en 2013.

Si Internet semble faciliter la communication, la FRAPNA Drôme choisit délibérément de ne pas en abuser. L'association souhaite que les adhérents et sympathisants se parlent et se rencontrent. Elle est attachée à la diffusion sur support papier de sa revue. Elle utilise un site et les mails, mais refuse de s'inscrire dans la logique des réseaux sociaux : « 10 000 amis, pas un seul pour aider à mon déménagement... ». La qualité de la relation doit rester une priorité pour espérer construire ensemble une société harmonieuse où l'on préserve la nature.

**Les épines :** Les thèmes multiples sont dictés par l'actualité du mouvement et l'urgence : déchets, dangers du nucléaire, protection de l'eau et de l'air, centrales biomasses, problème des transports, aménagement du territoire, alimentation, gaspillage, gaz de schiste...

Les dossiers naturalistes tellement appréciés et toujours de très grande qualité prennent une belle place dans chaque numéro grâce à tous les spécialistes des divers domaines qui n'hésitent pas à offrir leurs compétences avec générosité.

- Numéro d'hiver 2012/2013 : *Bois loups chevreuils et lutin*. Un numéro consacré en grande partie à la forêt et à ses habitants.
- Numéro de printemps : *Printemps 2013 et ensuite*. Ce numéro propose un gros dossier sur l'eau et les enjeux du changement climatique.
- Numéro d'été : *Drôme sans voiture et des espèces drômoises en danger*. Pour l'été, la FRAPNA propose des accès à la nature sans l'impacter. Elle profite de la trêve estivale pour dénoncer la disparition programmée de plusieurs espèces drômoises, l'écrevisse à pieds blancs et le chamois.
- Numéro d'automne : *Le vautour en dix questions, surbouffe et malbouffe*. Suite à des polémiques qui auront agité les médias, la FRAPNA s'engage pour expliquer l'intérêt des vautours dans un dossier de plusieurs pages. Sans transition le numéro consacre un dossier au gaspillage alimentaire.
- Numéro d'hiver : *loup pour en finir avec les contre-vérités*. Le loup tient la vedette dans la revue, qui veut tordre le coup aux propos faux et démagogiques répandus par des élus et certains syndicats agricoles. Les centrales biomasses et le projet de Centerparcs dans les Chambaran sont dénoncés dans les pages suivantes.

La commission journal, composée d'un petit noyau de personnes, se réunit régulièrement 2 fois par mois pour fixer la thématique du numéro à venir, rechercher les contributeurs et se répartir les articles à produire. La réunion suivante permet de faire un point pour relancer les demandes. Il reste à mettre en valeur les contributions, à contacter les partenaires qui participent au financement des épines (encarts). La relecture des articles est assurée par quelques volontaires et le numéro est mis en page par Guy Comte notre infographiste talentueux avant d'être acheminé chez l'imprimeur. Arrive enfin le moment de la réactualisation du site, de la mise sous pli et de la distribution du numéro nouveau dans tous les points de vente par les bénévoles.

Cependant, l'aventure ne s'arrête pas là : en effet, à quoi servirait ce déploiement d'énergie si les épines n'étaient pas lues ? La balle est alors dans le camp de chacune et chacun des adhérents, des acheteurs !

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » disait Nelson Mandela.

Tout le mouvement participe pour que les épines continuent leur belle vie.

Le site internet a un secteur consacré aux épines, pour les faire connaître ou proposer des compléments d'information : <http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/notre-revue/les-epines-dromois>

## Le site internet

Cette année, le site Internet de la FRAPNA Drôme s'est transformé pour revêtir un nouveau design. De nouveaux outils de gestion ont été mis en place, ce qui a demandé un regain de travail mais a permis d'augmenter le champ des possibilités pour administrer le site. Le passage de l'ancien site vers le nouveau a concouru avec un changement de serveur, qui a nécessité une migration des données. L'architecture du site a également évolué pour s'adapter aux quatre grands piliers de nos actions : *Sortir de la boulimie énergétique, Considérer autrement la nature, Préserver l'eau et les terres*, et enfin *Agir ensemble*.

La navigation s'effectue désormais via ces quatre piliers. Tous ces changements ont demandé un important travail de remise en ligne et de développement des informations.

Pendant les transformations, la fréquentation a été en baisse. Une donnée encourageante : 19% des visiteurs reviennent plusieurs fois sur le site au cours de l'année. Une partie des bénévoles et sympathisants semble avoir adopté le site comme un lieu ressource qui dispense une information régulièrement renouvelée.

La page d'accueil du site a pu jouer le rôle de tableau de bord des actions, avec la mise en ligne régulière d'informations, notamment sur la partie agenda des sorties et actions proposées par les associations adhérentes. Celles-ci ont été invitées à transmettre chaque mois leur agenda, afin que toutes leurs actions soient visibles depuis le site. L'objectif est de renforcer les liens entre l'ensemble des actions menées sur le département et favoriser la mise à disposition des informations pour tous.

## Mails

Une autre façon d'informer les adhérents : les messages électroniques personnalisés. 30 mails de mobilisation ont été envoyés aux adhérents tout au long de cette année pour les informer des réunions, manifestations, animations ...

La FRAPNA Drôme limite volontairement ses envois mails pour éviter de surcharger les adresses avec des informations qui ne seront pas lues. L'efficacité du support ne doit pas rendre la communication anonyme, chaque mail est adressé individuellement et toutes les réponses sont traitées une par une.

## Perspectives

Dans ses orientations, l'association définit ainsi ses engagements : *La FRAPNA Drôme veut sortir du « toujours plus », « toujours plus vite ». Elle veut contribuer à la construction d'une société écologique durable, mondialement solidaire, fondée sur la recherche du bonheur, la qualité des relations humaines, l'équilibre avec la nature, et le temps retrouvé.*

L'ensemble des supports de communication de la FRAPNA Drôme devront continuer à poursuivre cet objectif visant à agir ensemble, à l'inverse d'une communication commerciale basée sur l'individualisme.

## 2) Participer à la vie de l'association : CA, AG, groupes locaux, manifestations, fête des adhérents, sorties nature...

### Historique

La FRAPNA Drôme poursuit son action depuis 37 ans et s'appuie sur l'initiative citoyenne. Elle est gérée localement, indépendante, réactive et porteuse d'alternatives.

Contrairement à d'autres associations, elle a fait le choix d'une organisation légère, peu onéreuse et alimentée par le bénévolat.

### Actions 2013

**Journée de travail sur le projet de l'association :** les membres du CA ont souhaité se réunir pour formaliser plus lisiblement le projet de la FRAPNA Drôme. Suite aux échanges avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Régional, il s'agissait de renforcer l'identité de l'association face aux exigences de ses partenaires. Le projet sur 4 piliers qui structure ce rapport a été élaboré à l'issue de cette journée.

**AG exercice 2012 :** cette assemblée générale a été particulièrement complète et innovante. Le rapport d'activité se devait d'être très complet vis-à-vis de nos financeurs et a été porté par plusieurs adhérents. Cette forme d'animation a créé une rupture avec les AG précédentes : malgré une panne de chauffage, la convivialité était présente et les adhérents ont pu comprendre les enjeux et s'impliquer dans le fonctionnement de l'association.

**Conseil d'administration :** 11 conseils d'administration. 64% des administrateurs participent régulièrement aux réunions qui ont lieu le premier lundi de chaque mois, à l'exception du mois d'août.

**Bureau :** 45 séances de travail hebdomadaires ont réuni les 5 membres du bureau.

**Participation à l'URF :** Les deux représentants désignés par le CA s'efforcent de participer aux réunions du CA de l'URF. Ils ont défendu notre demande de subvention au CRRA, mais sans beaucoup d'illusions car tout est verrouillé au niveau du Conseil régional et que nous mettons en cause le système de financement par action. Faute de militants motivés, nous ne participons pas au fonctionnement des réseaux régionaux, et nous ne sommes pas les seuls !

## **Don de notre terrain de Chateauneuf-du-Rhône à l'ASPAS :**

Conformément à la délibération prise lors de l'AG précédente, les terrains de Chateauneuf-du-Rhône appartenant à la FRAPNA ont été cédés pour l'euro symbolique à l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages qui le préservera comme une halte migratoire.

**Activités valentinoises :** Depuis 1994, la FRAPNA met en place des animations pédagogiques sur le parc des Trinitaires. Soutenue par la municipalité Pesce, puis tolérée par les municipalités suivantes, l'association est reconnue dans son activité par la dernière municipalité valentinoise en lui attribuant une subvention annuelle de 2000€. Cette somme a permis de continuer à agir localement pour préserver la nature, tout en étant insuffisante pour maintenir l'activité d'éducation à l'environnement en direction des enfants : celle-ci était déficitaire depuis trop longtemps. Les adhérents de la FRAPNA veulent continuer à animer l'espace géré par convention sur les Trinitaires. Des travaux de rénovation ont été faits sur le Centre d'Initiation à la Nature et la Chapelle au troisième trimestre 2013. Ceux-ci étaient, en effet, demandés depuis longtemps. Chaque année, la FRAPNA transmet à la mairie son projet incluant une action à but pédagogique de création de jardins partagés. Ces jardins pourraient enfin voir le jour car un abri et une clôture devaient être installés.

**Adaptation de nos finances (salariés et adaptation aux ressources) :** Le Conseil Régional et l'Agence de l'eau, qui sont les principaux pourvoyeurs de subventions de la FRAPNA Drôme, ont refusé la demande annuelle de subventions, à la fin du premier trimestre 2013. Le Conseil d'Administration a pris alors la difficile décision de réduire le temps de travail de Brigitte Ramonet, secrétaire comptable de l'association depuis plus de 18 ans. Brigitte n'a pas souhaité accepter cette réduction et a demandé à être licenciée. Conformément à sa demande et en respectant la convention collective de l'animation, il a été mis fin à son contrat de travail pour raison économique le 29 janvier 2014.

## **Epines**



ED 171 EDITO ET  
BREVES.pdf



ED 172 EDITO ET  
BREVES.pdf



ED 174 EDITO ET  
BREVES.pdf



ED 175 EDITO ET  
BREVES.pdf

## **Site**

<http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/vie-de-l-association>

## **Perspectives**

La FRAPNA Drôme souhaite rester forte et indépendante. Grâce à la mobilisation de ses adhérents, elle ne tombera pas sous la dépendance des financements privés pour gérer des mesures compensatoires ou contribuer au verdissement de l'image des pollueurs. L'association continuera ainsi à véhiculer l'espoir d'une alternative dans un contexte de crise écologique grave.

## **3) Participer aux commissions consultatives :**

### **Historique**

La FRAPNA est agréée comme association de protection de l'environnement par la préfecture. A ce titre, elle participe à de nombreuses commissions consultatives départementales et par conséquent fait partie de toutes les commissions locales ayant une incidence sur l'environnement. Tous les représentants de l'association sont exclusivement des bénévoles.

### **Actions 2013**

**Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, CDNPS :** La CDNPS comprend six formations spécialisées : la formation « Nature », la formation « Sites et paysages », la formation « Publicité », la formation « Unités touristiques nouvelles », la formation « Carrières » et la formation « Faune sauvage captive ». En 2013, 7 réunions.

**Commission départementale de consommation des terres agricoles, CDCEA :** En 2013, 6 réunions.

**Commission départementale d'orientation agricole, CDOA :** En 2013, 1 réunion.

**Commission départementale d'Aménagement foncier, CDAF** : En 2013, 2 réunions.

**Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)** : En 2013, 9 réunions.

**Commission Locale d'Information auprès des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin (CLIGEET)** : En 2013, 2 réunions.

**Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, CDCFS** : en 2013, 3 réunions.

**Commissions diverses** : Comités locaux de développement (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes), comités de gestion des différents sites natura 2000...

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/commissions-consultatives>

## Perspectives

La FRAPNA veut continuer à alimenter les commissions consultatives avec ses militants bénévoles. Ces commissions sont des lieux de débat démocratique, elles ne doivent pas être des lieux de décision entre techniciens. En 2014, l'association recrute des représentants, les forme et les accompagne dans leur mandat.

### 4) Utiliser les outils de la FRAPNA Drôme : petits gestes grand changement, sentinelles de l'environnement...

## Historique

L'association a réaffirmé dès son assemblée générale 2007 qu'elle devait agir pour faire partager la connaissance des experts et réassocier le plus grand nombre à la décision et à l'action.

Pour décliner cette orientation, la FRAPNA Drôme a mis en œuvre en 2009 les actions participatives « *petits gestes, grand changement* » soutenues par le Conseil Régional Rhône-Alpes.

Il s'agit de sortir d'une organisation centralisée descendante pour développer un réseau de personnes qui partent de leur besoin et de leur capacité d'action, pour aller vers une prise en compte de l'intérêt commun.

## Actions 2013

La FRAPNA Drôme a souhaité étendre ce fonctionnement à tout son projet associatif. Elle a confirmé ne plus vouloir développer des services dans des logiques de marché et a revendiqué d'être un moyen pour faciliter la construction collective.

**Groupes locaux et sentinelles** : la FRAPNA dispose d'un réseau d'adhérents et d'associations répartis sur tout le département. Ces correspondants permettent la mobilisation, la remontée d'information et le suivi de problématiques locales. Pour obtenir plus de remontées de terrain, régulièrement nous invitons le lecteur des *épines* à s'impliquer dans cette action. Cette année 2013 : 98 fiches sentinelles sont parvenues à la FRAPNA.

Objet des fiches alertes 2013 :

- Eau : rejets, projets impactant pour l'eau etc. (5 fiches)
- Air : brûlage etc. (3 fiches)
- Faune : identification d'espèce, animaux blessés, informations etc. (27 fiches)
- Atteinte au milieu : quad etc. (11 fiches)
- Réglementation : chasse, installations classées, Parc régional etc. (8 fiches)
- Aménagement du territoire : Plan local d'urbanisme, constructions illicites etc. (10 fiches)
- Pollution : Décharges sauvages, pollution lumineuse, pollution visuelle etc. (10 fiches)
- Transversal : éoliennes, barrage, pollution lumineuse etc. (6 fiches)
- La FRAPNA accompagne aussi les adhérents pour les enquêtes publiques afin de valoriser leurs interventions et les rendre plus performantes. (10)

**Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)** : Afin de tenter d'éviter que la catastrophe d'AZF du 21 septembre 2001 de Toulouse ne se reproduise, une loi « risques » a été promulguée le 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. Cette loi reconnaît que les industriels sont les premiers responsables de la maîtrise des risques que présentent leurs installations. L'entreprise NOVAPEX qui exploite un site de stockage et de distribution de gaz propylène

fonctionne de puis 1978 a donc du élaborer un PPRT qui a été soumis à enquête publique fin 2013. La FRAPNA a fait un certain nombre d'observations, en particulier sur la protection du captage qui alimente en eau potable la commune de Le Grand Serre qui n'avait pas été prise en compte dans cette étude et dans ses préconisations. Nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur.

**Permis de construire ne respectant pas le PLU :** Le 12 août 2009, la FRAPNA Drôme déposait auprès du tribunal administratif (TA) une requête en annulation du permis de construire (PC) délivré par le maire de Crest à la fédération départementale des Chasseurs de la Drôme pour aménager et étendre un bâtiment afin d'y installer son siège social. Nous estimions que ce PC ne respectait pas le PLU. En réponse le TA de Grenoble a annulé le PC le 16 octobre 2012. Le maire de Crest a fait appel de ce jugement en janvier 2013. Cette requête a été rejetée par la Cour Administrative d'appel de Lyon le 9 juillet 2013. Le maire de Crest a présenté un recours en cassation auprès du Conseil d'Etat le 9 septembre 2013.

## Epines



ED 174 GASPILLAGE  
ET CIRCUITS COURTS



ED 175 NOEL  
AUTREMENT.pdf



ED 172 PLAN  
RISQUES TECHNOLOG

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/outils>

## Perspectives

L'association continuera à encourager la population à s'indigner et à agir.

### 5) Relayer et encourager les initiatives locales : réseau des associations adhérentes, AMAP, jardins partagés, actions coopératives

## Historique

Dans ces orientations, depuis 2007, l'association affirmait : *Les actions de la FRAPNA Drôme permettent de défendre l'intérêt général et de développer des relations entre les individus au plus près de leur territoire, avec une considération globale des enjeux planétaires. Force de propositions, nous continuerons à soutenir les actions qui vont dans le sens de nos valeurs et de nos orientations, en particulier celles initiées par nos associations fédérées.*

## Actions 2013

**Ensemble participer :** Dans ce document de 27 pages intitulé *ensemble participer*, nous présentons en septembre de chaque année les activités des associations adhérentes à la FRAPNA Drôme, dans l'objectif d'aider à la protection de la nature et de l'environnement. C'est un outil d'information distribué gratuitement à 3500 exemplaires dans tout le département et qui permet d'animer la fédération. L'agenda des animations est cette année diffusé sur le site et les *épines*.

**Circuits courts :** les épines 174 ont valorisé et recensé les acteurs des circuits courts. La FRAPNA a mis son réseau et son local au service du projet de la création d'une AMAP sur Valence.

**Compostage collectif à Valence-le-Haut :** la FRAPNA a soutenu et participer à faire connaître l'association « Le Mat » pour mettre en place un circuit de récupération des fermentescibles en habitat collectif.

**Jardins partagés :** L'association soutient et aide ses adhérents dans la mise en place et l'animation de jardins partagés. A Valence, une expérience sur les Trinitaires devrait rapidement voir le jour.

**Autres initiatives locales :** La FRAPNA Drôme a participé à l'animation de la foire éco-biologique de Nyons et de Croqu'ons Nature à St Marcel-les-Valence.

## Epines



ED 173 SOUTIEN  
AGRICOLE.pdf



ED 171 AGENDA.pdf



ED 172 AGENDA.pdf



ED 173 AGENDA.pdf



ED 175 AGENDA.pdf

## Site

<http://www.frapna-drome.org/index.php/agir-ensemble/vie-de-l-association/associations-federees>

## Perspectives

Les adhérents de la FRAPNA communiqueront sur le plan ESSE pour développer une autre économie sociale solidaire et écologique, en appui sur les associations et les coopératives.